

Ce qu'il faut savoir



© cdc - Gathany

Aedes albopictus (dit « moustique tigre ») est implanté, depuis 2010, sur toutes les communes du littoral et du moyen pays du département des Alpes-Maritimes.

S'il peut être vecteur de maladies (chikungunya, dengue) outre-mer, en zones tropicales et subtropicales, un risque épidémique, en zones tempérées, est très réduit. D'autant que le dispositif de veille mis en place vise à maîtriser rapidement les cas importés et les cas autochtones potentiels.

Quoi qu'il en soit, *Aedes albopictus* est, avant tout, un moustique fortement nuisant.

www.albopictus06.org

Un dispositif départemental

Compétent en matière de contrôle des nuisances de moustiques, pour le confort des populations et la santé publique, le **Conseil général des Alpes-Maritimes** a en charge l'organisation et le financement du dispositif de lutte. À cette fin, il a mandaté l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication), opérateur public territorial en Languedoc-Roussillon et dans les Bouches-du-Rhône depuis cinq décennies.

MÉFIEZ-VOUS DE L'EAU QUI DORT... LA MOITIÉ DU SUCCÈS C'EST VOUS!

+ La protection individuelle

+ Protection mécanique:

- Moustiquaires, vêtements amples et longs.
- Climatisation ou ventilateurs.

+ Protection par insecticides:

- Diffuseur électrique.
- Spirale incandescente.
- Tissus imprégnés (industriellement).

+ Protection par répulsifs:

- Appliquer sur les parties découvertes du corps (toutes les 8 à 12 h, pas plus de 3 fois / jour).
Précautions d'utilisation pour les femmes enceintes, les nourrissons de moins de 30 mois et les enfants de moins de 12 ans (consultez votre pharmacien).



Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir.**

SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

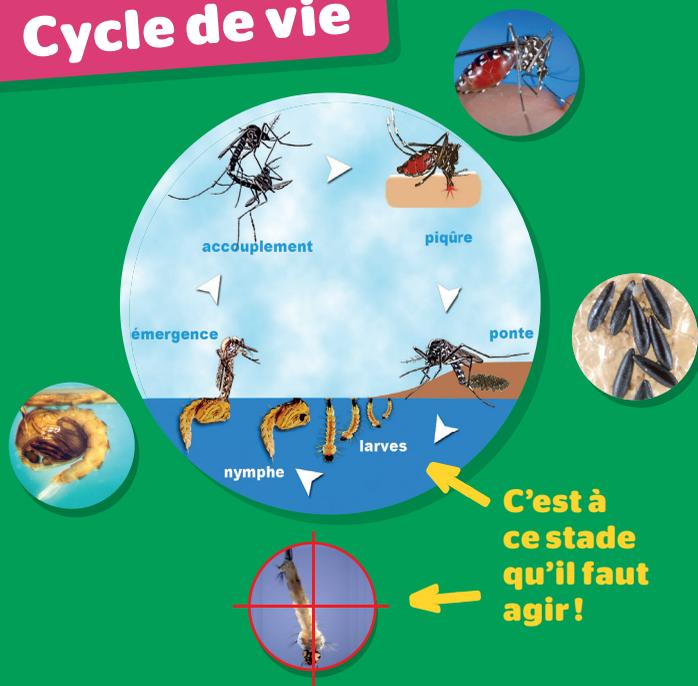
À vous de jouer!

Avant de voler et... de piquer, les moustiques, tel *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes.

Deux façons de faire :

1. Traitement bioinsecticide contre les larves, dans les gîtes publics (avaloirs pluviaux, vides sanitaires, bassins, etc.) : c'est la mission de l'opérateur public EID Méditerranée.
2. Suppression des eaux stagnantes, systématiquement chez soi : c'est le rôle de chacune et de chacun, c'est votre mission. C'est 50 % du succès!

Cycle de vie



C'est à ce stade qu'il faut agir!

Seules les femelles piquent : elles ont besoin des protéines contenues dans le sang qu'elles ingèrent pour porter leurs œufs à maturité.



JARDINIÈRES ET POTS DE FLEURS

Raisonnez leur arrosage : terreau humide, jamais d'eau apparente.



VASES, SEAUX, SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS

Videz-les souvent (au moins une fois par semaine). Pour les soucoupes, **remplacez** l'eau par du sable humide.



RÉSERVES D'EAU (BIDONS, BACS POUR ARROSAGE)

Couvrez-les de toile moustiquaire ou autre tissu.



MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, TOUS RÉCEPTACLES POTENTIELS D'EAU

Videz-les puis **retournez-les** ou **rentrez-les**.



GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION

Vérifiez le bon écoulement des eaux. **Curez-les** régulièrement.



PISCINES

Entretenez-les régulièrement, **bâchez-les** (mais évacuez l'eau retenue par les bâches) ou **videz-les**.



BASSINS D'AGRÈMENT

Entretenez-les régulièrement, **introduisez-y** des poissons rouges friands de larves.

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES